



Compte-Rendu du Conseil d'Administration Samedi 7 octobre 2023 Doudeville

Présents : BARBARA DA CUNA Patricia, BARRET Didier, DURAND Christophe, LACROIX Pierre-Yves, LELIEVRE Yves, MANSOIS Nathalie, MERCIER Sébastien, NOURISSON Alain, PETIT Philippe, RUEL Jean-Pascal, THIEBAUT Denise

Excusés : LANGLOIS Bernard (pouvoir à LELIEVRE Yves), SAINLOT Jean-Louis

Auditeur libre :

Non excusé :

Comité Normandie de TAROT



La séance est ouverte à **09h30**.

ORDRE DU JOUR

→ Validation du dernier compte-rendu de CA

Le dernier compte-rendu est approuvé à l'unanimité

→ Le calendrier

Validé, mais la CCR qui attend une réponse du Club de Conches, prévu en novembre 2023, n'a toujours pas de lieu pour l'individuel Promo.

Question : Pourquoi ne pas laisser l'individuel Promo avec l'individuel seconde série ensemble à Doudeville ?

Vote pour réunir les 2 compétitions : OUI : **11**, Abstention : **1**

→ Session d'arbitrage et PCN

Le samedi 21 octobre de 9h30 à 12h à Pont-Audemer : Formation au système des « PCN », animée par Patricia et Alain.

Chaque club, qui ne sait pas les gérer, doit envoyer son « informaticien » afin qu'il y soit formé. Cette représentation est obligatoire et FORTEMENT conseillée.

Alain enverra aussi un mail d'informations pour une session d'arbitres de club et de recyclage obligatoire, pour les anciens arbitres, qui sera organisée le 9 mars 2024 dans un lieu à définir. Candidatures pour la session d'arbitre de club à déposer, dès maintenant, par mail auprès d'Alain.

→ Le Grand Libre du Comité

Samedi 21 octobre 2023 à 14h00, à Pont-Audemer. Si besoin d'un repas (17 €), il doit être commandé auprès de Nathalie Mansois avant le 16 octobre, dernier délai.

Inscription : 20€ ou 22€ (non licenciés). Le nombre de prix ne sera pas en fonction du nombre de tables. 20% des joueurs seront récompensés avec une redistribution à 85%.

Les bénéfices de la buvette et pâtisserie resteront au club de Pont-Audemer.

→ Gestion des compétitions à Cabourg

Les compétitions concernées sont : le Libre de Pontarlier en décembre et le Libre par équipes de 4 en mai 2024.

Qui va gérer la buvette et les repas ? Ouistreham (Alain) va organiser une réunion avec

Comité Normandie de TAROT



Deauville pour discuter du problème et fera un retour au CA qui validera.

La réunion a pu avoir lieu dans l'après-midi du Libre Duo. Il a été décidé que le club d'Ouistreham est le maître d'œuvre pour ces 2 compétitions. Les clubs de Deauville et Ouistreham fourniront les bénévoles et les bénéfices de la buvette seront reversés aux 2 clubs, au prorata du nombre de bénévoles qui auront œuvré.

Pour les repas, ce sera sandwiches. Lors de l'inscription à ces compétitions, si vous répondez OUI au repas, cela vous engagera à prendre un sandwich au bar et permettra d'avoir une idée du nombre de sandwiches à préparer.

→ PCN

Nouveau produit qui semble fonctionner.

Il faut que chaque club puisse le faire, d'où l'intérêt de la session évoquée précédemment. Tous les fichiers PCN de l'année dernière, non adressés à la FFT, seront à reprendre par Patricia.

Le Club de Potigny n'a toujours pas envoyé les PCN de son festival de juillet 2023.

→ Questions diverses

→ Informations sur les Clubs

- Denis Lendrat a créé un club à Rugles (ex La Neuve-Lyre) dont il est le Secrétaire. Le club s'appelle Tarot Club Ruglois.
- Le Club de Sées n'existe plus. Son Président a pris une licence à Potigny, sans en avoir prévenu le Comité.
- Le club de Franqueville a organisé son premier concours (7 tables)

→ Retour sur la formation Extar

Alain a fait payer 5€ aux joueurs, car la salle VISIO était payante.

Le Comité aurait pu financer, mais Alain n'était pas au courant.

A l'avenir, cela sera gratuit.

→ Défraiement des arbitres

Les arbitres sont payés à 31 centimes du kilomètre lors de leur déplacement.

Le système fiscal a changé. Voir la rubrique : Frais engagés par les bénévoles, dans le pied de page du site, sous l'intitulé « Dossiers pratiques du COMITE ».

Faire un **abandon** de frais, de créances : cela fait faire des économies au Comité

Comité Normandie de TAROT



et aux arbitres, car une réduction de 66% sera déduite de leurs impôts (assimilable aux dons)

Seul critère : être imposable.

Le Comité n'aura à défrayer que la préparation des jeux et la session d'arbitrage, si l'arbitre décide l'abandon de frais.

- ➔ Championnat Libre par 4 en 2024
Il aura lieu du 22 au 24 novembre 2024.

Organisation à prévoir avec la Mairie d'Ouistreham

Préparation des futurs rendez-vous avec Monsieur le Maire :

- Les toilettes et le chauffage seront les principales préoccupations.
- Christophe demande à tous les membres du CA de lui faire part, par email, de toutes leurs remarques et suggestions sur l'organisation de ce championnat.

Réunion à faire avant fin novembre avec la Mairie. Christophe charge Alain de voir avec la mairie si cette réunion peut être programmée le jeudi 23 novembre vers 15h mais une autre date devra être trouvée car Monsieur le Maire n'est pas disponible à cette date.

La date du prochain Conseil d'Administration est fixée au **samedi 20 janvier 2024** (si besoin), à **9H30, à Pont-Audemer**.

La séance est levée à **11h40**.

Le Président

Christophe DURAND

Le Secrétaire

Yves LELIEVRE